

**Le Président**

**Monsieur Mossadek Talby**  
**Centre de Physique des Particules de**  
**Marseille**  
**163 avenue de Luminy**  
**Case 902**  
**13288 Marseille Cedex 09**

N/Réf.: EB/DY/21-101275  
Objet : Lettre de Mission

Marseille, le Mardi 26 octobre 2021

Cher Collègue,

Aix-Marseille Université (AMU) est une université de recherche intensive, pluridisciplinaire, de rang mondial, soutenue par l'initiative d'excellence A\*Midex. AMU est entrée dans une nouvelle phase de son développement, après avoir finalisé son processus de fusion et sa structuration interne. Ses objectifs portent aujourd'hui sur le renforcement de l'interdisciplinarité, de l'innovation, du lien formation-recherche et l'ouverture vers de nouveaux acteurs du monde socio-économique.

Dans ce contexte d'évolution rapide des pratiques de la recherche, il est important de continuer à garantir la transmission de connaissances scientifiques disciplinaires et interdisciplinaires, mais aussi de valeurs telles que l'intégrité scientifique, l'éthique ou le respect d'autrui, aux doctorantes et doctorants que nous formons. La formation doctorale couronnée par l'obtention du diplôme de doctorat est une vraie expérience professionnelle de recherche. Elle représente une étape majeure avant la poursuite d'une carrière professionnelle, qu'elle soit académique ou dans le monde socio-économique. Nous devons donc mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs et des conditions pour que les doctorantes et les doctorants reçoivent une formation dans leur discipline mais aussi au-delà de celle-ci, une formation pour mais surtout par la recherche. Une formation qui leur permette de réfléchir par eux-mêmes et de prendre leurs décisions en s'appuyant sur une analyse impartiale. Ils devront travailler dans la transparence des processus de recherche afin d'assurer une meilleure reproductibilité des travaux de recherche et un respect de l'intégrité scientifique.

AMU a organisé sa formation doctorale en douze écoles doctorales (ED) disciplinaires et pluridisciplinaires dont le fonctionnement est coordonné par un collège doctoral. L'interdisciplinarité est une priorité et une force de l'université et chaque année une part importante des contrats doctoraux financés par AMU est attribuée sur des critères d'interdisciplinarité. AMU déploie une politique qui s'inscrit dans les dynamiques nationale et Européenne de développement de la formation doctorale. Ce sujet est un axe stratégique de l'alliance Européenne CIVIS et de son volet recherche, le projet RIS4CIVIS. Dans le cadre du label européen HRS4R et du projet TIGER, l'université a intégré un axe formation doctorale dans ses projets stratégiques de mutation en matière de ressources humaines.

Dans ce contexte, j'ai décidé de vous nommer Vice-Président délégué en charge de la formation doctorale.

Rattaché au Vice-Président Recherche de l'université, vous vous appuierez sur la Direction de la Formation Doctorale (DFD) pour mener votre politique, et vous travaillerez également en concertation avec la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV).

Vous dirigerez le collège doctoral et vous assurerez la coordination du fonctionnement des douze ED qui le compose, notamment pour garantir une répartition équitable des contrats doctoraux entre les différentes ED. Dans le contexte actuel de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR), le nombre de contrats doctoraux va augmenter. Vous serez attentif à ce que ces contrats supplémentaires irriguent principalement le domaine des SHS sous condition d'une réduction au moins équivalente du nombre de doctorantes et doctorants non financés. Vous organiserez également la sélection des contrats doctoraux interdisciplinaires avec les directrices et directeurs des ED.

Vous serez le garant d'un très haut niveau d'exigence pour le doctorat, et notamment de la mise en œuvre de règles communes aux différentes ED pour l'attribution des contrats, pour l'organisation des comités de suivi individuel des doctorants et pour la préparation de la soutenance de thèse. Vous aurez délégation de signature pour valider la composition des jurys de soutenance et autoriser celle-ci. Vous donnerez votre avis sur les demandes dérogatoires de prolongations de thèse au-delà de la quatrième année. Vous assurerez le maintien à jour de la charte du doctorat d'AMU et son respect.

Vous coordonnerez les programmes doctoraux spécifiques permettant de renforcer les collaborations intra- et interinstitutionnelles, ainsi que toutes actions partenariales qui renforceraient la qualité et l'attractivité de la formation doctorale de l'université et l'employabilité de nos doctorantes et doctorants.

Vous organiserez, avec les ED, les programmes de formation doctorale, en particulier les formations transverses sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique et la science ouverte. Sur ce dernier point, vous collaborerez avec le chargé de mission science ouverte de l'université et le Service Commun de la Documentation (SCD). Vous serez également le lien entre les ED et le programme doctoral Défense et Sécurité Intérieure. Vous vous assurerez de la complémentarité entre les programmes doctoraux mis en œuvre par les instituts d'établissement pour promouvoir l'interdisciplinarité et ceux des ED auxquelles leurs doctorantes et doctorants sont rattachés.

Vous représenterez AMU au sein du Réseau National des Collèges Doctoraux et dans les autres instances nationales ou internationales traitant de sujets relatifs à la formation doctorale. Vous serez le relais des directrices et directeurs des ED auprès de la gouvernance que vous conseillerez sur toutes les questions relatives à la formation doctorale.

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions et me tenir informé de manière régulière de vos avancées, je vous prie de croire, cher collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus confiants.

  
Éric Berton